

Envoyé en préfecture le 22/10/2024

Reçu en préfecture le 22/10/2024

Publié le

ID : 069-216902734-20241018-VILLE_2024DC264-AU



Mairie de Corbas
Place Charles Jocteur
69960 CORBAS

tél : 04.72.90.03.00

Courriel : accueil@ville-corbas.fr

ACTE DE RENOUELEMENT DE CONCESSION

Concession n° 1/15/166

Le maire de la commune de Corbas,

Vu la demande présentée par Mme CHABREDIER Michèle domiciliée à LYON SIXIÈME ARRONDISSEMENT (Rhône), 22 rue Sully et souhaitant obtenir le renouvellement de la concession n°1/15/166.

Il est accordé une concession quinquennale au nom de Mme GIRARD Marie-Pauline à l'effet d'y fonder la sépulture familiale indiquée.

Cette concession est accordée à titre de **renouvellement** pour une durée de quinze ans prenant effet le 20 décembre 2022 et expirant le 20 décembre 2037.

La concession est accordée moyennant la somme de deux cents Euros, qui a été versée au trésor public.

Un exemplaire du présent acte sera adressé au titulaire de la concession.

Le 15 octobre 2024

Le Maire

